



Bernard Lepage

Publié le 17 Mai 2011

Saint-Luc-de-Vincennes respire mieux



Rappelons que le MDDEP a octroyé en mai 2010 un contrat de 16 millions\$ à SER pour nettoyer le site anciennement occupé par Compostage Mauricie. Photo courtoisie SER

SER garde le cap sur le printemps 2014 pour la fin des travaux

Neuf mois après avoir entrepris les opérations de nettoyage, Services Environnementaux Richelieu (SER) garde le cap sur le printemps 2014 comme fin des travaux sur l'ancien site de Compostage Mauricie. De quoi réjouir les citoyens et le conseil municipal de Saint-Luc-de-Vincennes qui respirent déjà mieux même si 85% de la matière demeurent toujours sur place.

Dans son plus récent bulletin d'information, SER fait le point sur l'avancement des travaux qui ont débuté en août 2010. Ainsi, 50 600 des 275 000 tonnes métriques de compost, soit 15% du total, ont été transportées hors du site. Et fait à noter, 93% de cette matière ont été épandus sur des terres agricoles. «On respecte notre échéancier, déclare Michel St-Germain, directeur des travaux. Nous prévoyions traiter 60 000 tonnes par année et c'est ce vers quoi nous nous dirigeons.»

Fait à noter, un seul citoyen s'est plaint des odeurs nauséabondes depuis le début des travaux. On est bien loin des 400 plaintes logées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) entre février 2003 et mai 2007.

Michel St-Germain attribue cette paix relative au travail du comité de vigilance mis en place dès son arrivée à Saint-Luc-de-Vincennes. Celui-ci est composé d'un citoyen, d'un

membre du conseil municipal et de représentants du MDDEP et de SER. Le comité de vigilance s'est réuni à trois reprises depuis l'été 2010. Ces réunions sont l'occasion pour les membres de faire un suivi systématique des travaux et des mesures environnementales.

Alors que dans les premiers mois, les agriculteurs de la Mauricie se montraient peu empressés de recevoir le compost de Saint-Luc-de-Vincennes, Michel St-Germain constate une amélioration ce printemps à ce chapitre. Des entreprises agricoles de Saint-Narcisse, Saint-Maurice, Saint-Léon-le-Grand, Saint-Eulalie, Saint-Léonard d'Aston ont reçu la visite de de camions de transport ces dernières semaines. Même des agriculteurs de Saint-Luc-de-Vincennes ont adressé des demandes. Il faut dire que ce compost représente une aubaine pour eux. Offerts gratuitement, livraison comprise, les agriculteurs n'ont qu'à défrayer pour le coût de l'épandage.

«Les demandes nous arrivent des agriculteurs directement ou bien d'agronomes qui nous réfèrent de leurs clients», explique Michel St-Germain. Il s'agit d'un compost qualifié d'immature, c'est-à-dire qu'il génère encore une odeur perceptible, ce qui n'enlève rien à ses qualités fertilisantes. «En terme scientifique, on dit qu'il n'est pas complètement hygiénisé. Il a une couleur plus brunâtre que noirâtre», rajoute le chargé de projet.

SER a développé une méthode très structurée pour nettoyer le site. L'entreprise de Saint-Hyacinthe forme des îlots de 4000 mètres cubes de compost qui sont systématiquement tamisés puis analysés.

«Nous n'avons eu aucune mauvaise surprise jusqu'ici, se réjouit Michel St-Germain. Nos tests révèlent que la matière est stable dans sa composition.» Quant au tamisage, il permet de séparer des éléments comme des pierres et des rebuts de bois qui avaient été enfouis sous les immenses monticules à Saint-Luc-de-Vincennes. Ces détritiques, qui représentent pour l'instant 7% de la matière traitée, sont ensuite transportés dans un site d'enfouissement sanitaire.